ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Jean P. Saloy vs Jean Montané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro cinq, borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville. ladite portion de terre mesure trente-huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots Nos un et deux; lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dudit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26 août 2,9,16,23,26

Frederick H. Bohn vs Henry T Bohn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 5833.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Schlarbaume, voyers, en date du 6 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingts neuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26,2,9,16 23,26 aout

Grande et importante vente par le Shérif.

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des familles dans l'affaire de

Francis Escaraguel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au lieu ci-après désignés, LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local, No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment varié et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire enregistré.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale, de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2,7.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3272, Division—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent; lesdits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le lot numéro Neuf et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres [$1250], avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège de vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Joseph Torre vs. Vincenzo Lamantia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Poydras, Lafayette, anciennement Hevia, et Rampart, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1838. Le dit lot formé l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B. Howard conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 juil—19 26 août 2 9 16 19

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une partie de la paroisse Jefferson, en cet état, dans l'ilet numéro quatre-vingt-neuf sur le plan original du faubourg Livaudais, et désignés comme lots sept, huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du vingt-unième jour de mars 1849 et déposé, pour référence, en l'étude de J. B. Beard, alors notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant dans l'ilet borné par les rues Première, Celeste, anciennement Plaquemines, Deuxième, et Chestnut; ledit lot neuf forme l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Mme Sarah J Browne, par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets signés et endossés par le défendeur—tous deux en date du 1er juillet 1880—un pour quinze cent cinquante piastres, payable trois ans après date, et l'autre pour seize cent cinquante piastres, payable quatre ans après date, tous deux portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de et après l'échéance jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er juillet 1880. L'acquéreur assumera toutes les obligations dudit acte hypothécaire contenant toutes les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le recouvrement, devra assurer la propriété, etc.

2° Et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juil—21,28,4,11,18,22 août.

Del Rondéo, Weber & Staudinger vs D. F. Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5613.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette Maggie, ses appareils, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin, près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—4 8 août.

W. G. Coyle & Co., en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi au pied de la rue Pelagne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16,23—1,8,15,19 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Léon Lavedan vs S. G. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,023.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro quarante-quatre, borné par les rues Coliseé, anciennement Plaquemines, Perrier, Bordeaux et Lyon, et désigné comme le lot No Seize sur un plan dressé le 14 mars 1846, et déposé au bureau de L. E. Kenny, anciennement notaire en cette ville ledit lot mesure Trente pieds de face à la rue Coliseé, anciennement Plaquemines, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27,3,10,17,22 août.

Christian Schwartz vs S. B. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'ilet No 181, et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Coliseé, 250 pieds à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Helmes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No 220 rue Première coin Coliseé dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juillet—18,25—Août 1, 8, 15,19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans le Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et une ligne, et dit deux cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant un des coins des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture vis-à-vis la propriété, et de tels droits existant; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Nos cinq et six du carré No d ax, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 23 février 1849 et déposé dans l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet [stock-note] pour la somme de sept cents dollars, du 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant. L'acquéreur assume à de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18,19,25—1 8 15 19 août

Mme Anne McConnell vs John Pasley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Bourbon, anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent-vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même ilet, désigné comme le lot numéro quarante-deux sur le même plan, et touchant le susdit lot, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même ilet, désigné comme le lot numéro quarante-trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelle, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun vingt-cinq pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Surgi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1838, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Victor-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied américain, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre-vingt-neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre-vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Frank Stansburg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente ou date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levée, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annunciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Condition—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci-dessus.
11 juil—11 18 25 août 1 8 12

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6453.

B. O. Mearits vs. ses créanciers.

Aux créanciers de B. O. Mearits et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John F. Coffee Esq. un notaire, le 22me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 20me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
22 juil—22 août 12 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6 466

Folger & Co. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Folger &co et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas. G. Andry Esq., un notaire, le 23me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 18me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
19 juil—19 8 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6377.

Henry J. Riddle vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Henry J. Riddle et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, un notaire, le 3me jour d'août 1882, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 28 juin 1882.

E. A. LUMINAIS, député-greffier.
29juin—29juin 15 juil 3août.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente sans réserve de propriétés de valeur situées dans le Troisième District.

Vente pour effectuer un partage pour le compte des héritiers absents dans l'affaire de la succession de

JEAN BIDEGARAY.

Deux Maisons simples No. 512 et 514 rue Dauphine.

Maison double à deux locataires Nos. 543 et 545 rue Craps.

Résidence en briques à étage, encoignure des rues Pologne et Moreau.

Un Cottage. No. 639 rue d'Amour.

Une résidence faisant face à la rue des Bons-Enfants No 666, avec un grand terrain.

Une étendue de terre faisant face au Mississipi près des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs.

Un terrain vacant formant encoignure aux rues Lesseps et Cassacalvo.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur pour le compte des dits héritiers, les propriétés suivantes savoir: 1° Deux lots de terre désignés par les lettres A et B dans le carré d'ilet compris entre les rues Grands Hommes maintenant Dauphine, Cassacalvo maintenant Royale, Mandeville et Espagne.

Le lot A mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 133 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

Ensemble une maison simple, couverte en ardoises, ayant trois chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Le lot B mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 133 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison simple, ayant un corridor d'entrée sur le côté, deux chambres, cuisine double, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

2° Un lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Craps, maintenant Bourgogne, Amour, maintenant Rampart, Espagne et Poëte, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine double, deux citernes, puits en briques, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux locations.

3° Un lot de terre, formant encoignure aux rues Moreau et Pologne et renfermé par les rues Cassacalvo et Lesseps; lequel lot de terre mesure 52 pieds 10 pouces de face à la rue Pologne, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Moreau. Ensemble une résidence en briques à étage, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre au-dessus avec balcon sur la façade; une cuisine basse en briques de trois chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc., etc.

4° Un lot de terre, situé dans le carré d'ilet compris entre les rues Amour, maintenant Ramparts, Bons Enfants, Enghien et Port, mesurant 31 pieds de face à la rue des Ramparts, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois ayant galerie sur le côté, trois chambres, deux cabinets, cuisine double, hangar, puits en briques, cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc., etc

5° Une portion de terre dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Port et St Ferdinand, mesurant 58 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 100 pieds de profondeur; ensemble une maison retirée de la rue ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.

6° Une étendue de terre faisant face au fleuve Mississippi, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Jumonville, Moreau et Hancock, laquelle étendue de terre mesure 34 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la Levée ou au fleuve, 173 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée vers la rue Montoe, et 177 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée; ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.

7° Un terrain vacant formant l'encoignure des rues Lesseps et Cassacalvo, lequel lot de terre mesure 52 pieds 8 pouces de face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Cassacalvo.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant ou davantage à l'option des acquéreurs, et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1882 seront assumées par les acheteurs en sus du prix de vente.

24 juin—1 8,15,22, 29 juil, 5 août

Jolie résidence en bois à étage rue Claiborne, No 11, près du marché Claiborne et faisant face au dépôt central projeté des chemins de fer.

Succession de S'anislas Gabriel Veret.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 6290.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juillet 1882, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Common et Gravier, désigné par le No 5, de l'ilet No 19, lequel lot de terre mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble, une jolie résidence à étage, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant au rez-de-chaussée galeries sur la façade et sur le côté, salon et salle à manger avec porte à coulisse, cuisine attenante à la maison, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur, galeries sur la façade et sur le côté, gaz à la maison, chambre à bain, une grande citerne avec cave au-dessous, hydrant, hangar, lieux d'aisance, cour briquetée etc., etc; jardin d'agrément en face de la maison avec une jolie grille en fer. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant E A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis comptant de l'acheteur sur le prix de vente.

26 juil—26,29—5,12,19,26 août.

Propriété de valeur formant encoignure aux rues Claiborne et Laharpe, occupée par M. A. Gamotis, comme pharmacie, et vis-à-vis du marché St-Bernard.

Succession de dame veuve Eugène Knockbart.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division C—No 6288.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 24 juillet 1882, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Claiborne Lapeyrouse, Laharpe et Derbigny, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Laharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Laharpe de 100 pieds. Ensemble, une jolie maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cuisines doubles de chaque côté de la maison, couverts aussi en ardoises, gaz dans la maison, hydrant, de x citernes, puits en briques, avec pompes, lieux d'aisance, cour en raies, etc., etc. Le tout en parfait état et pouvant être visé en deux locations.

Cette propriété est louée à bail à M. A. Gamotis, à raison de $25 par mois, lequel bail expirant le 1er avril 1883, avec privilège d'un renouvellement pour quatre années de plus au même prix.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, au frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication.

23 juil—23 29 août 5 12 19 26

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Macheca Bros vs A. Schiro.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 1961—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 5 août 1882, à midi.

Un lot assorti de souliers et boîtes conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux

N. V. VINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
25 juil—25,31, 5 août

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Anatole Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6405—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy Behan, veuve de Anatole Léaumont, tutrice etc., et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK,
Greffier.
29 juil—29—2 août.

Succession de Joseph S. Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6502—Division—Attendu que Dame Vve Helena Schwarz a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph S. Schwarz, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
27 juil—27, 1 5 août

Succession de Harriet Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6052.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.
27 juil—27 1 5 août

Succession de William Florance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6498—Division D—Attendu que Edwin I. Marsheedt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Florance, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
27 juil—27—1,5 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

AGREABLE RESIDENCE DE FAMILLE,

Chemin du Bayou, entre Marais et Villeré.

No 136 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre. Bâtisse en briques à un étage.

Deux terrains nus de valeur, Chemin de Gentilly.

George L. H. Kernion et als., vs.

Mme Anna Kernion (née de Buys) Tutrice, etc, pour opérer un partage.

No. 6287.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale. SAMEDI, 12 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1882, et signé le 7 juillet 1882, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés décrites comme suit:

1°. Deux lots de terre à Gentilly, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, formant partie de l'habitation anciennement à Howe & Martin, désignés par les Nos 44 et 45 sur un plan de A. D'Hémécourt, déposé au bureau de feu L. Hermann, notaire, mesurant, le terrain No 44, 73 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, 26 pieds 9 pouces sur la ligne de la propriété de ——, 625 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne le séparant des terrains Nos 42 et 43, et 544 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 45 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes dans le fond sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny. Le lot No 45, 104 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, sur une profondeur de 544 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot 44, 456 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du No 46 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St-Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 38 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, (au pied américain) Les améliorations comprennent une maison à un étage, avec 2 chambres et 3 cabinets et connue par le No 136 de la rue Dauphine.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et le chemin du Bayou, mesurant au pied américain, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 332 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Marais et 328 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Villeré et 64 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en bois avec mansarde à un étage, couverte en ardoises, avec une grande allée sur chacun des côtés et ayant un corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisses, chambres à manger, 2 chambres à coucher et cabinets et chambre à bain sur le rez-de-chaussée et 2 grandes chambres à coucher et cabinets, dans les mansardes, avec gaz partout, une cuisine en bois à un étage couverte en ardoises, de 2 chambres, hangar, cuvo, hydrant, lieux d'aisance, etc., cour pavée en briques. Il y a sur les lieux une grande quantité d'arbres fruitiers tels que orangers, figuiers, néfliers, pêchers, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans représenté par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente de la dite propriété; les dits billets devant être divisés en coupons, en nombre, à la convenance des co-propriétaires, et devant être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété respectivement, et la dite adjudication devant être confirmée, par des actes de vente qui seront passés pardevant Charles G. Andry, notaire à la Nouvelle-Orléans, dans les quels actes, les acquéreurs s'engageront à assurer la propriété acquise par eux dans des compagnies solvables, à transférer les polices d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets, et à payer cinq pour cent comme honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets, et à assumer le paiement de toutes les taxes d'usage: les taxes payables du rant l'année 1882 devant être assumées, en sus du prix d'achat.

Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

11 juillet—11,18,25—août 1,8,12.

Emplacement commercial connu depuis longtemps.

Coin Toulouse et Dauphine, occupé comme un magasin d'épiceries par M. P. Navailles.

Succession d'Euphrosine Campanel. No 6,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 5 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 juin 1882, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir.

Un terrain situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, mesurant 34 pieds 1 pouce 1 ligne, plus ou moins, de façade rue Dauphine, sur 81 pieds 10 pouces 5 lignes, plus ou moins, rue Toulouse ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions 1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, ou à un an au gré de l'acquéreur, en billets de celui-ci, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente jusqu'à celle du parfait paiement, garantis par une hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de style usuelles de non aliénande, 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, assurance et transfert de la police au détenteur des billets. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1882. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais de l'acquéreur

4 juil 6 11 18 25 août 1 5

Succession d'Euphrosine Campanel.

No 6163. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—JEUDI, le 3 août 1882, à 10½ heures du matin il sera vendu à l'encan, au No 250 rue Ursulines entre Robertson et Claiborne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 juin 1882, pour le compte de la susdite succession:

Un lot de meubles, des billets à ordre, etc etc.

Conditions: Comptant.

23 juil..23,29 3 août.

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le Phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploi avec succès contre les *Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation*, le *Manque d'appétit* et les *Douleurs d'estomac* auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL MIDY

L'essence de santal citrin de Bombay, absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le *Copahu* et le *Cubèbe*. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

PHOSPHATE de FER de LERAS

Pharmacien, Docteur ès-science

Ce liquide, analogue à une *eau minérale ferrugineuse concentrée*, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme *réparateur* et *reconstituant des os et du sang*. Il ne *constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents*; il s'emploie toujours avec succès contre les *maux d'estomac, les pâles couleurs*, l'*appauvrissement du sang* et toutes ces indispositions auxquels sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont *pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit*.

Paris, 8, rue Vivienne
et dans les principales pharmacies

CAPSULES AU MATICO DE GRIMAULT & Cie, Phns

8, rue Vivienne, Paris

Résultat infaillible dans le traitement de la *gonorrhée*, sans jamais fatiguer l'estomac comme le font toutes les Capsules au copahu liquide.

Alimentation VIN DE Chapoteaut A LA PEPTONE PEPSIQUE

Nutrition

Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée *peptone* qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient aux anémiques et aux malades de l'estomac, aux phtisiques, aux convalescents, aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.

Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.

CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU MATICO DE GRIMAULT & Cie *Pharmaciens*

8, RUE VIVIENNE, PARIS

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les *écoulements* les plus rebelles.

SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris

Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

AVIS DUCRO

La réputation ancienne de L'Elixir Alimentaire de **DUCRO**

et son emploi de plus en plus répandu comme **Apéritif — Tonique Reconstituant** — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de **DUCRO** pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.

Exiger sur les étiquettes des flacons: 1° la mention des médailles: *Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877*; 2° la marque de fabrique: *un Phénix*; 3° l'ortographe exacte du nom.

DUCRO

MALADIES DE POITRINE

Dans le plus grand nombre de cas **GUÉRISON** et, dans les cas désespérés, **SOULAGEMENT MANIFESTE** PAR L'EMPLOI DE **l'Elixir alimentaire Ducro**

Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.

La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus **PUISSANTS FORTIFIANTS** pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

Exiger sur l'étiquette, l'orthographe DUCRO, la mention des médailles: Argent Paris 1875; Or, Compiègne 1877 et le dessin de la marque de fabrique: un phénix.

Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

VÉRITABLE PURGATIF LEROY En Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre: Le Roy

Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY
51, RUE DE SEINE, PARIS

ASTHME CIGARETTES INDIENNES au Cannabis indica de GRIMAULT & Cie *Pharmaciens à Paris.*

Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.

Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient: les Mauvaises digestions; les Nausées et Renvois de gaz. les Crampes d'estomac. les Gonflements d'estomac. les Gastrites. la Migraine. les Gastralgies. les Maladies de foie

Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES PAR LE **SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX** de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT & Cie. Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit: les Bronchites, les Catarrhes, la Consomption, la Phthisie. et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Sparadrap Révulsif AU THAPSIA Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation prompte.

PRIX DE LA BOITE DE 5 FEUILLES, 2 FR. 50
VENTE EN GROS
Chez DESNOIX & Cie, succrs d'ANCELIN
17, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens

ANNONCES PARISIENNES

M. E GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.
C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES DU **Docteur Samuel THOMPSON**

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues, maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Ce CARROUCHÉ et dans toutes les pharmacies.

ARSÉNIATE D'OR Dynamisé du Dr ADDISON

Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. **Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.**

Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DINAMISÉ du Dr ADDISON est le véritable remède souverain pour *toutes les affections du système nerveux* pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieur au fer dans les cas de *Chlorose et Anémie*. L'Arséniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de *caractère malin, maladies de la peau et du lupus*.

Exiger sur tous les flacons la marque de Gelin

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Ce CARROUCHÉ et dans toutes les pharmacies.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (1. de 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Dicompé, Begel, Mausnel et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: *Nouvelle-Orléans*: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

Exposition Universelle Paris 1878 GRANDE MÉDAILLE D'OR Pour la pureté des produits.

Fabrique Spéciale de **PRODUITS CHIMIQUES** POUR LA **PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE**

Sulfate de Quinine pur (3 Médailles)

Salicylate de Soude et Acide Salicylique

POULENC & WITTMANN

Paris — 7, rue Neuve-Saint-Merri, 7 — Paris

Nouvelle-Orleans: CARROUCHÉ; RIVET.

SAVONS A° MOLLARD

Exiger la Marque de Fabrique.

Savon Sulfureux de Toilette d'une odeur fine et suave, forme une lotion nutritive qui conserve à l'épiderme sa souplesse.

Le Savon Sulfureux Médicinal s'emploie contre les *affections de la peau, gerçures, piqûres, démangeaisons, etc.*

Savons à l'Acide Phénique et Savons de Goudron. Excellents préservatifs contre la petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.

A. MOLLARD, 14, rue Martel, Paris. — BARROU & VILLOT, Sucr.
Nouvelle-Orléans: RIVET, CARROUCHÉ, et tous Pharmaciens et Parfumeurs.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1875.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge PAR LE **SILPHIUM Cyrenaïcum**

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le **Silphium** est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: **Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix**, etc., etc.

DERODE et DEFFÉS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.
Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHÉ; MARCEL MAJEAU.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le mauvais goût si désagréable du goudron.

Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (efficacité toute spéciale.)*

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

*Le **Goudron de Guyot** a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*

DÉPOT A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Phie Ducongé; Phie Schwab
A PARIS, maison L. FRÈRE, rue Jacob, 19

SIMMONS LIVER REGULATOR

Pour prévenir —LA— Fièvre Jaune

Prenez le "Simmons Liver Regulator"

Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Gie., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.

MM H' J. ZEILIN & Co.

Messieurs—Nous, soussignés, mécaniciens du Georgia Central Railroad, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Gie. pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu comme le "Simmons Liver Regulator", préparé par J. H. Zeilin & Co., et, quoique exposés aux plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune, en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et ensuite en passant des nuits entières dans la ville pendant la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.

Agréez, messieurs, etc.,

C. B. PATTERSON, JAS. L. MALLETTE, JOHN R. COLLINS, MILTON F. COOPER.

☞ Ne prenez que le vrai "Regulator" qui toujours sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et la signature de

J. H. ZEILIN & CO.,

A vendre par tous les pharmaciens.

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—		
Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27,993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 03	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76
The Company has the following assets		
Real estate		$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47		67,734 0
Bank Railroad and other stocks		66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges		151,761 27
Bills receivable		64 170 58
Premium in course of collection		32 652 0
Insurance stocks		1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co		10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press		1,680 00
Judgment on mortgage notes		4 335 00
Cash on hand		51,542 54
		$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12t day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO, JNO. S. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS LAFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,
June 14

PURETÉ DU TEINT Paris Bd. St-Denis

LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE pur ou coupé d'eau, dissipe ROUSSEURS, HALE, MASQUE DE GROSSESSE, ROUGEURS, PEAU FARINEUSE, RIDES PRÉCOCES, BOUTONS & conserve la peau claire et unie

CANDÈS, 26

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES

EXPÉRIENCES DANS TOUS LES HOPITAUX DE PARIS

Supériorité reconnue

Sans Odeur et sans Goût

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS

DUCHAMP, Pharmacien, 26, rue des Blancs-Manteaux

Nouvelle-Orléans: Carrouché, Rivet, Hart et Cie

SIROP & VIN DE DUSART *au Lacto-Phosphate de Chaux*

Les lacto-phosphates de chaux conviennent particulièrement: aux Enfants pâles, aux Rachitiques, aux Jeunes Filles qui se développent, aux Femmes délicates, aux Nourrices pour favoriser l'abondance et la richesse du lait, dans les diarrhées vertes des jeunes Enfants, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis, dans les Maladies de Poitrine, dans les Digestions laborieuses, dans l'Inappétence, dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement et la Perte des Forces, dans les Fractures, pour la reconstitution des os, dans la Cicatrisation des Plaies.

Dépôt chez tous Droguistes & Pharmaciens

Migraines.—Maux de Tête GUARANA de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *coliques*.

Dépôt: 8, Rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

PATE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Peu de médicaments possèdent des propriétés aussi certaines que la PATE et le SIROP de BERTHÉ, aucun ne calme plus sûrement la *toux persistante* de la *grippe*, du *catarrhe*, de la *coqueluche*, de la *bronchite*, de la *phthisie* et toutes les *douleurs nerveuses*.

NOTA: LE SIROP DE CODÉINE, honneur très-rarement mérité par les nouveaux médicaments, vient d'être enregistré comme *médicament officiel*. Pour mettre fin aux imitations blâmables, nous rappellerons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit le nom et la signature ci-contre Berthé

Pharmacien, Lauréat des hôpitaux de Paris
Dépôt général: 21, rue des Ecoles, Paris.
A la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. E. J. Hart et Co, *Carrouché*, droguistes, *Marcel Majeau* et dans toutes les pharmacies.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS.

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro..........10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion $1 00
Chaque insertion subséquente ... 75

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

No 73 RUE DE CHARTRES.